



école de conduite DURAND

ÉCOLE DE CONDUITE DURAND

20 Place de la république
50500 Carentan-les-Marais
Tél : 02 33 42 42 33
Port : 06 21 26 73 74

PROGRAMME DE FORMATION

Permis C – 26 Tonnes

Personnes concernées : Toutes personnes désireuses d'accéder à la conduite de véhicules automobiles isolés de transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750 kg.

Objectif de la formation : Connaître les principales règles de circulation. Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers. Connaître la signalisation spécifique. Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique du véhicule et de son entretien. Maîtriser les manœuvres de marche avant et de marche arrière avec le véhicule. Devenir un éco conducteur de véhicules de transport de marchandises responsable. Obtenir le permis de conduire catégorie C.

PRÉREQUIS :

Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français. Être titulaire du permis B en cours de validité et être âgé de 21 ans. L'épreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans

DURÉE:

70 Heures, 35 Heures Hebdomadaires, 7 Heures par Jour

FORMATEUR :

Moniteur David Ozouf responsable pédagogique

MODALITÉS DE SUIVI:

Fiche de suivi et livret d'apprentissage, Feuille de présence émargées par les stagiaires

LIEU DE FORMATION :

Au marché couvert de Carentan et chez Jeanne Poids Lourds

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Cours théoriques et pratiques. Sur piste et sur la route, véhicule à double commandes pour la conduite

PRÉSENTATION A L'EXAMEN :

En fin de stage ou les jours suivants

CONTENU

1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- La mécanique et le fonctionnement du véhicule,
- Les organes de commande,
- Les vérifications lors de la mise en route,
- La conduite du véhicule.

2. Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité.

- Les réglementations spécifiques au transport de marchandises,
- Les vérifications de l'état du véhicule,
- Les manœuvres avec le véhicule.

3. Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation.

- La signalisation spécifique au transport de marchandises,
- Les règles de placement et de circulation,
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit.

4. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers,
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt,
- L'adaptation de la vitesse,
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées.

5. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite,
- Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids lourd de transport de marchandises,
- Le comportement en cas de panne ou d'accident,
- Les aides à la conduite,
- Les impacts écologiques liés à la conduite.